



## Autorisation de sortie

Année scolaire 2024 - 2025

**Objet : sortie à la médiathèque**

Je soussigné(e), Monsieur, Madame .....

agissant en qualité de :  père  mère  responsable légal

autorise l'enfant .....

en classe de CM1.

à se rendre, à pied, à la médiathèque El-Milenari de 9h à 10h avec son enseignant et des parents accompagnateurs les jours suivants :

- Vendredi 7 mars 2025
- Vendredi 14 mars 2025
- Vendredi 21 mars 2025
- Vendredi 28 mars 2025
- Vendredi 4 avril 2025
- Vendredi 9 mai 2025 de 10h à 11h
- Vendredi 16 mai 2025 de 11h à 12h
- Vendredi 23 mai 2025 de 11h à 12h

Fait à ....., le .....

**Signature des parents ou du représentant légal :**

#### DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 règlement général sur la protection des données dit « RGPD » est entré en vigueur. Aussi, nous vous informons que les informations collectées servent à la création et à la gestion des autorisations de sortie, seront traitées par les personnes dûment habilitées, seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation de cette finalité.

Par ailleurs, vous avez le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de votre identité à L'adresse électronique suivante : [dpo.ddec11-66@lg-partenaires.fr](mailto:dpo.ddec11-66@lg-partenaires.fr) ou à L'adresse postale suivante : école de Sainte Marie, à l'attention du DPO, chemin des Roures 66350 Toulouges.